

*A ce petit jeu... Y'a rien à gagner...*

1 / Combien d'emplois reste-t-il à supprimer en 2010 ?

- Plus de 400  
 Plus de 400  
 Plus de 400

2 / Combien de temps peut survivre un agent en réorganisation perpétuelle ?

- 2 semaines  
 24h00  
 2 ou 3 ans (déjà vu, actuellement)

3 / Qui a dit « nous avons besoin d'un syndicat fort avec qui nous pouvons discuter et progresser »?

- Quelqu'un qui pense qu'on ne peut pas discuter avec la CGT  
 Jean-Marc Ayrault, au congrès national de la CGT  
 un adhérent de la CGT

4 / Pour bénéficier d'une formation, il faut être :

- obligatoirement titulaire  
 à temps complet (de sexe masculin)  
 vraiment motivé

5 / Quelle est la part de Nantes Métropole dans l'application de la politique gouvernementale ?

- l'attribution des secteurs voyants ou rentables au secteur privé  
 un remplacement à la retraite sur deux (700 départs à la retraite d'ici 2012)  
 fusions, réorganisations, mutualisations ...

6 / Qu'est ce qu'un ripeur ?

- là, j'ai l'impression qu'on se moque de mes collègues, en lutte  
 c'est de l'humour, de la provoc...  
 ah oui, je sais. C'est moi !

7 / Avez vous l'impression que le dialogue social est en berne ? Que la comm' se moque de vous ?

- avec ce questionnaire, sûrement  
 avec l'enquête du CNAM, évidemment  
 non, pourquoi ?

8 / L'année 2010 est déclarée par la DGORH...

- année de conquête du service public  
 année de la proximité  
 Annus Horribilis

**ON NE PEUT RIEN TOUT SEUL. REJOIGNEZ NOUS ! ADHÉREZ À LA CGT !**



Union fédérale des ingénieurs, cadres,  
techniciens des services publics

# L'info des cadres CGT de Nantes Métropole

8 rue Emile Pehant

44000 Nantes

0240996767

Syndicat.cgt@nantesmetropole.fr

www.cgtnantesmetropole.fr

EDITO

UFICT info Janvier 2010

## L'avenir...

La présentation du budget 2009 et à suivre a pris cette année un relief un peu particulier. En introduction notre Directeur Général des Services Benoist Pavageau a rapidement exposé les grandes lignes de ce que sera la politique menée par Nantes Métropole pour les années à venir, à partir du constat d'une situation financière très tendue:

- Il y a nécessité de freiner quelques politiques publiques.
- Il faudra impérativement réduire la masse salariale et donc les effectifs. A ce sujet il a affirmé ce que la CGT avait déjà compris, à savoir que la fusion des pôles n'avait pas d'autre objet que de supprimer des postes.

Saluons au passage la franchise de ce haut fonctionnaire. Sans propos lénifiants et sans l'habituelle la langue de bois managériale, le speech du Chef a permis à l'assemblée d'envisager pleinement à quelle sauce nous allions être mangés.

Moins de services publics et moins d'agents quoi de plus simple et quoi de plus fidèle, en somme, aux attentes gouvernementales.

**Au moment où la crise jette des centaines de milliers de nos concitoyens dans des difficultés insurmontables : on réduit les services publics.**

**Au moment où il faudrait lutter par tous les moyens contre le chômage : on réduit les effectifs.**

**Au moment où pour relancer l'économie il faudrait augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs : on diminue la masse salariale.**

Seuls les mouvements sociaux permettront de dégager des perspectives d'avenir.

**Avec la CGT préparons la riposte. Les rendez vous ne vont pas manquer.**

**Le premier, le 21 Janvier 2010, tous mobilisés pour la défense des services publics.**

### Sommaire :

- Vide grenier dans les pôles
- Avancement de grade des A
- DGDU en fusion
- Marguerite
- OM en régie
- Site internet CGT NM
- Formation de manager
- Le grand jeu

## FUSION DES POLES ! A quand le vide grenier?

Après la fusion des pôles Nantes-Cens et Chantenay-Chézine, celle des pôles Loire et Sèvre et Vignoble d'une part et Erdre-Fleuriaye et Aubinière d'autre part, sont engagées. Pourtant, lors de la création de Nantes Métropole, le leitmotiv était « de la proximité et encore de la proximité »...

**La fusion des pôles, c'est donc le constat d'un échec. C'est surtout l'accompagnement des directives gouvernementales de suppression de postes dans la fonction publique.**

En tout état de cause, quid de la proximité, quid de la réponse immédiate aux besoins des citoyens, quid du service public, quid des agents ?

La fusion des pôles nantais est la démonstration des conséquences de cette politique pour la population et pour les agents :

- Désorganisation du travail : pas de tuilage, des postes vacants, des missions floues...
- Surcharge de travail des assistantes et des cadres notamment,
- Et surtout, baisse de la qualité du service public rendu aux usagers.

A ceux à qui on fait des promesses de reclassement, on peut d'ores et déjà affirmer que c'est du pipeau : à force de reclasser les doublons, de mettre des gens dans les placards, sachez qu'il n'y aura bientôt plus de places pour ceux qui restent ! Ajoutons à cela les vagues de mutualisations...

Devons-nous nous attendre dans les mois à venir à la mise en place d'une bourse pour l'emploi, d'une grande braderie ou encore d'un grand vide grenier ?...

La CGT a rencontré le personnel, interpellé les élus et vous donne rendez-vous en janvier.

## Pour les cadres A... Avancements de grade au rabait

Le CTP du 9 juin dernier a entériné les nouvelles dispositions relatives aux avancements en grades de cadre A. A l'exception de l'UNSA, les organisations syndicales ont voté contre ce projet.

**La CGT est restée fidèle à ses principes, à savoir la défense inconditionnelle des intérêts matériels des agents.**

Toute proposition visant à ralentir le déroulement de carrière, donc réduire le montant des salaires, ne pourra jamais recevoir notre approbation.

C'est un retour en arrière au moins pour la filière technique qui disposait d'un avancement automatique depuis 1991 à la ville de Nantes.

**Les salaires baissent, la durée des carrières s'allonge. Et comme si ça ne suffisait pas le pouvoir local en rajoute.**

En CAP, les organisations syndicales seront réduites à quémander ça et là quelques petits avantages...bref, un boulot de mendiants.

## A la DGDU c'est déjà vide grenier

Les agents ont eu l'info en direct live, via un mail du DGS sur leur prompteur. Leur DGA est viré!

Et tout de suite, les bruits commencent à courir dans les couloirs de Valmy. On fusionne avec la ville, les pôles arrivent, la MCP s'en va, le foncier nous quitte, la solidarité part ailleurs, l'observatoire ne sait plus ce qu'il devient, les secteurs sont réorganisés... Et ensuite?

Aucune transparence! Aucune concertation!

Une seule méthode, la mise sous pression continue. Méthode France Telecom ?

En réponse à cela, une seule riposte, l'organisation collective du personnel !

## Marguerite...

... je t'aime, un peu, beaucoup,

Elle est jolie, elle est pratique, elle peut servir à tout le monde, elle met de la gaieté dans vos déplacements ? Vous ne la reconnaissez pas ?

C'est Marguerite bien sûr !

Mais Marguerite, c'est avant tout une entreprise privée, un loueur de véhicules bien connu ! Comme la bonne idée ne fonctionnait pas et que les bénéfices ne viennent pas, on a demandé à Nantes Métropole un petit coup de pouce ! Ni une des deux ! Voilà que Marguerite remplace les véhicules de service ! Et pour combien ? 110 €/jour pour un véhicule !

Et hop ! Nantes Métropole fait « d'une pierre deux coûts » : un soutien à une boîte privée, moins de véhicules à gérer par le Parc Auto et donc, moins d'emploi public !

Un conseil : laissez Marguerite au garage!

## Le site internet

de la CGT Nantes Métropole...

Ça y est, il est enfin disponible et accessible...

il s'appelle « [www.cgtnantesmetropole.fr](http://www.cgtnantesmetropole.fr) ».

Vous y retrouverez de nombreuses informations sur l'activité de la CGT à Nantes Métropole.

C'est mieux qu'Intranet à la maison.

## Une formation pour un parfait « manager »

Au milieu des tempêtes qui soufflent ça et là, les cadres s'interrogent, se protègent ou claquent des dents en réunion...

A ce propos, vous avez tous reçu le livret du parfait manager. La CGT peut-elle y apporter sa contribution ?

Pourquoi ne pas proposer à la formation professionnelle la mise en place d'une rafale de coachings ? Par exemple, quelques thèmes judicieux :

- Comment surmonter sa trouille à bac + 5 ?
- Apprendre à aimer son chef quoiqu'il arrive
- Faire évoluer sa carrière nuque courbée et reins pliés en deux
- Comment aménager son placard doré ?
- Etc...

Le tout pouvant être animé par deux acteurs clowns, payés par la DRH !

**En attendant, l'UFICT CGT souhaite à toutes et tous une bonne année 2010. Et comme dit l'adage, « plus on est de fous, plus on rit ! ». REJOIGNEZ-NOUS !**

## La collecte des OM 100% public,

c'est possible à Marseille!

A Marseille Provence Métropole, la collecte en régie représente ¾ du marché. Les filiales de Veolia et de Suez, ainsi que l'entreprise ISS se partagent le reste du « gâteau ». Le Président PS de la communauté urbaine souhaite restituer au public l'ensemble du territoire de la métropole. Un audit est en cours afin de statuer entre la situation actuelle et le tout public.

Les syndicats de MPM exigent la reprise par la collectivité de l'ensemble des salariés des entreprises concernées.

A Nantes Métropole aussi, cette re-municipalisation du service de collecte devrait être étudiée. L'administration et l'exécutif le refusent régulièrement, dans un objectif de « mise en concurrence » des salariés du public et du privé. Puisque la mode est aux économies, il est temps de nous expliquer comment une entreprise multinationale capitaliste, qui cherche à faire du profit, coûterait moins cher que le travail en régie dans une collectivité, qui elle n'a pas d'objectif lucratif. La seule explication, c'est la surexploitation des salariés du privé.

Alors, pourquoi nos élus persistent-ils à privilégier le privé dans 22 communes de l'agglomération ?

A Marseille, 30% du territoire au privé, cela représente environ la moitié du budget consacré à la collecte par la collectivité publique. A Nantes, nous vous laissons imaginer la perte financière subie, du fait du maintien d'une collecte privée concernant la moitié de la population !

A Nantes Métropole, l'amélioration du service rendu au public, c'est le basculement en régie de l'ensemble des services publics urbains (nettoyement, collecte, traitement des déchets, eau, assainissement...).